

T.A.P. (Temps d'Activités Péri-éducatives)
ANNEE SCOLAIRE 2016 – 2017

ECOLE MATERNELLE

LES RYTHMES SCOLAIRES SONT FACULTATIFS

Votre enfant y assistera t-il ?

Le Lundi 15H45 à 16H45 OUI NON (1)

Le Vendredi 15H45 à 16H45 OUI NON (1)

Ils auront lieu dans l'enceinte de l'école.

Ils se composeront d'ateliers créatifs, culturels, artistiques et sportifs.

Ils varieront de vacances en vacances.

Les animateurs sont recrutés par la Mairie et possèdent les diplômes nécessaires.

Ces rythmes scolaires restent gratuits (pour vous bien sûr, pas pour la Mairie, Hélas !!!)

- Vu le recrutement des animateurs pour l'année scolaire 2016-2017, nous vous informons que votre réponse vous engage **impérativement** pour l'année scolaire 2016-2017. **Réponse ferme et définitive.**

Coupon réponse ci-dessous à retourner impérativement à l'école ou à la Mairie **avant le vendredi 13 mai 2016 dernier délai.**

✂ -----

COUPON REPOSE ECOLE MATERNELLE

à retourner impérativement à l'école ou à la Mairie avant le vendredi 13 mai 2016 dernier délai.

Nom du responsable légal : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Classe fréquentée en septembre 2016 : _____

Nom et prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

Assistera-t-il aux Activités périscolaires :

Le Lundi OUI NON (1)

Le Vendredi OUI NON (1)

Votre engagement est pour l'année scolaire 2016-2017 - **Réponse ferme et définitive.**

Signature du Responsable légal

(1) Cochez la case correspondante à votre choix.